



AVANTAGES

- Ne tache pas les métaux.
- Polyvalence des opérations de moyenne sévérité : formage et découpage.
- Une excellente protection anticorrosion.
- Très grand pouvoir de réfrigération.
- Améliore le taux de production sans défaut.
- Polyvalence des métaux travaillés : ferreux et non-ferreux, aluminium, cuivre, fonte, inox et autres alliages.
- Economique grâce à sa capacité à être efficace dans de nombreuses situations.

DEFINITION

Lubrifiant évanescent (é vaporable) pour le travail des métaux : déformation, formage, pliage et découpage des tôles même épaisses (30/10 mm).

MODE D'EMPLOI

Prêt à l'emploi.

Le lubrifiant évanescent peut être déposé au goutte à goutte, par pulvérisation ou au feutre.

CARACTERISTIQUES

Couleur :	jaune clair
Densité à 25°C (ASTM D 4052) :	~ 0.79
Viscosité cinématique à 40°C (ASTM D 445) :	2.8 mPa.s
Point éclair (ASTM D 56) :	> 61°C

DOMAINE D'APPLICATIONS

Pliage, découpage, cambrage, emboutissage, profilage, laminage...

Fabrication des emballages non-alimentaires : barquettes, boîtes, ...

Fabrication de seaux, aérosols, burettes...

Fabrications des ailettes de climatisation, pièces automobiles, ...

Idéal aussi pour de nombreuses applications industrielles.

EMBALLAGE

Fut 200 l	Réf. 2878 U2	x 1
Tonnelet 20 l	Réf. 2878 O1	x 1
Jerrican 5 l	Réf. 2878 J1	x 1
Bidon 1 l	Réf. 2878 i2	x 1

FT878 / Indice 09 – 12/01/2018

ORAPI ® ne peut pas avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisés ses produits et des conditions de leur emploi. ORAPI ® n'assume aucune responsabilité quant à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier, aux méthodes d'application sur lesquelles il n'a aucun contrôle. Les informations contenues dans la présente fiche technique ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque application envisagée. L'utilisateur du produit décrit dans la présente fiche technique reste seul responsable de toutes les mesures qui s'imposent pour protéger les personnes et les biens contre tous risques pouvant résulter de la mise en œuvre et/ou de l'utilisation de ce produit. En conséquence, ORAPI ® dénie toutes garanties implicites ou explicites, y compris les garanties liées à l'aptitude à la vente ou d'adéquation à un besoin particulier, résultant de la vente ou de l'utilisation de ses produits. ORAPI ® dénie notamment toutes poursuites pour des dommages incidents ou conséquents quels qu'ils soient, y compris les pertes financières d'exploitation.